

# Communiqué de presse

Louvain, le 27 décembre 2011

## **InBev Belgium prévoit une adaptation de prix sur les casiers et les canettes dans le canal de la grande distribution**

A fin d'absorber une forte hausse des coûts de production, logistiques et opérationnels, InBev Belgium prévoit d'adapter de +5,9% le prix moyen de ses bières en bouteille et en canette, taxes et accises incluses, à partir du 1er mars 2012. L'éventualité d'une augmentation du prix des futs sera décidée ultérieurement.

C'est en particulier une hausse significative des matières premières qui influence fortement nos coûts. Les prix du marché des produits de base comme l'orge, le blé et le maïs ont subi des augmentations moyennes cette année entre 15% et 45%. Le prix de l'énergie et des emballages ont également connu une forte hausse. Ceci, ainsi que d'autres facteurs, comme l'indexation des salaires, se traduisent dans une augmentation substantielle des coûts fixes et variables.

Cette nouvelle tarification est indispensable pour assurer un bon équilibre entre nos coûts et nos revenus. Toutefois, InBev Belgium continuera à s'engager de dynamiser le marché de la bière en déclin structurel grâce à des innovations et des actions commerciales qui soutiennent nos partenaires commerciaux en général et nos clients horeca en particulier.

InBev Belgium continuera aussi à investir dans les activités de production, de vente et de marketing en Belgique.

### **Contacts presse InBev Belgium:**

Karen Couck – 016 27 69 65 – [karen.couck@ab-inbev.com](mailto:karen.couck@ab-inbev.com)  
Natacha Schepkens – 016 27 67 53 – [natacha.schepkens@ab-inbev.com](mailto:natacha.schepkens@ab-inbev.com)